

THEME 12 : Les exigences du développement durable sont-elles compatibles avec les nécessités de la croissance économique ?

Depuis l'avènement de l'ère écologique moderne' dès ! les lendemains de la Conférence de Stockholm en Suède en 1972, et plus, encore avec le Sommet de la terre de Rio de Janeiro au Brésil en X 992 les questions environnementales, et précisément de développement durable, font l'objet de plusieurs préoccupations. En réalité, le concept r ; de développement durable peut s'entendre comme un ensemble de mécanismes permettant une utilisation prudente et rationnelle de la nature et des ressources naturelles afin d'assurer et de garantir les nécessités de développement actuels sans toutefois compromettre celles des générations futures. Cette ambition repose sur un certain nombre d'objectifs et de principes à savoir, la diversification des ressources énergétiques, la protection de la biodiversité. la préservation des équilibres -écologiques, le principe de participant de l'ensemble des acteurs sociaux, l'amélioration de la croissance économique. Pour, ce qui est de cette dernière, force est de rappeler que t les efforts de croissance économique font partie des préoccupations de tous les. Etats. On constate que cette croissance économique passe, par l'exploitation et la transformation des. ressources, du sol et du sous-sol, transformation des ressources du sol et du SOUS-SOL, au regard de leur exigences de productivité de rentabilité mènent leurs activités au mépris de l'environnement.

De l'énoncé qui précède, on est en droit de se poser la question de savoir : Peut-on concilier les exigences du développement durable et les nécessités de la croissance économique ? En d'autres termes, peut-on assurer une réelle croissance économique actuelle sans compromettre les besoins des générations futures ?

I- Vers une tendance à compromettre les exigences du développement durable par les nécessités de la croissance économique

A) Une atteinte à l'environnement par l'exploitation abusive des ressources du sol et du sous-sol

Toute exploitation abusive des ressources du sol et du sous-sol contribue à la dégradation de l'environnement. Ici, nous pouvons faire allusion à :

- L'expansion du désert due à la déforestation ;
- Les marées noires ;
- ETC.

B) Une atteinte à l'environnement par la transformation des matières premières

Il s'agit des atteintes suivantes :

- Les émissions de gaz à effet de serre ;
- La dégradation de la couche d'ozone ;
- Le problème de la gestion des déchets ;
- L'impact des déchets sur l'environnement ;
- Etc .

II- Pour une réelle prise en compte des exigences du développement durable afin de garantir une véritable « croissance économique durable »

A) Les objectifs du développement durable comme facteur d'une réelle croissance économique

(Voir thème sur le développement durable dans ce manuel).

B) Les principes du développement durable comme facteur d'une réelle croissance économique :

(Voir thème sur le développement durable dans ce manuel).